



BULLETIN 2019 - N° 26

Le président de l'APEV à l'honneur



Le 15 avril, dans les salons du Ministère de la Justice, Alain Boulay, Président de l'APEV, Vice-Président de Paris Aide aux Victimes, a reçu des mains de Madame Elisabeth Pelsez Déléguée Interministérielle à l'Aide aux Victimes, les insignes d'Officier dans l'Ordre National du Mérite.

Madame Pelsez a retracé le parcours d'Alain Boulay et a réaffirmé son soutien aux actions menées par l'APEV depuis bientôt 30 années, le soutien apporté aux familles et son combat

pour améliorer le droit des victimes.

Par-delà la distinction personnelle, c'est tout le travail de l'APEV en faveur des victimes qui est ainsi reconnu.

Entouré de sa famille, de ses amis, de nombreux représentants du monde associatif et de professionnels de la justice, de la police et de la Gendarmerie, Alain Boulay a remercié madame Pelsez pour ces paroles chaleureuses, et a rappelé l'origine de l'association pour venir en aide aux parents démunis face à la justice.

Bonne Année 2020



**Le Président, les membres du Conseil d'Administration
et les bénévoles de l'APEV
vous remercient de votre soutien
et vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année**

Aide aux Parents d'Enfants Victimes

3, rue Edouard Branly – 92130 Issy-les-Moulineaux

Tél. : 01 46 48 35 94 contact@apev.org

www.apev.org

Actions de l'APEV en 2019

Conférence annuelle de Victim Support Europe



La Fédération France Victimes a organisé la conférence annuelle de Victim Support Europe au **Parlement européen à Strasbourg les 12 et 13 juin 2019.**

Sur le thème "**Victimes : un parcours à plusieurs voies pour se reconstruire**", cet événement qui a réuni plus de 250 personnes, a été l'occasion d'échanger les meilleures pratiques et expériences liées aux nombreuses formes de soutien existantes et à la manière dont elles sont fournies aux victimes.

Les intervenants ont fait part de leurs points de vue et de leurs expériences, ainsi que des **solutions concrètes concernant les problèmes les plus importants auxquels sont confrontées les victimes aujourd'hui**, notamment des moyens novateurs permettant aux victimes d'obtenir justice.

Alain Boulay a participé à une table ronde sur le thème « Les services aux victimes par des victimes », pour présenter au public de professionnels, les solutions de soutien et d'accompagnement proposées par les associations de victimes. Présidée par Jérôme Bertin, directeur général de la Fédération France Victimes, cette table ronde, outre le Président de l'APEV, a réuni Pierre-Etienne Denis de la FENVAC (fédération nationale des victimes d'accidents collectifs) et Guillaume Denoix de Saint Marc de l'AFVT (association française des victimes de terrorisme).



Ecole nationale de la Magistrature à Bordeaux

Le 20 septembre 2019, le Président de l'APEV a été invité à intervenir à L'ENM de Bordeaux, auprès des 320 Auditeurs de Justice de la promotion 2019, au cours d'une journée de formation dédiée aux Victimes.

L'Etat étant responsable de la sécurité et de la protection des personnes, les victimes d'infractions ont une tendance naturelle à se tourner vers l'Institution judiciaire pour être reconnues et réparées dans leur préjudice. Il a donc dû prendre la mesure de son rôle et apporter en conséquence des réponses adaptées, notamment en améliorant les conditions d'indemnisation et de participation de la victime au procès.

La victime est progressivement passée du statut d'objet de la procédure pénale à celle de sujet à part entière, d'acteur, et a pris une place croissante dans l'évolution juridique en se voyant reconnaître une triple série de droits : droit à la reconnaissance, droit à l'accompagnement et enfin droit à la réparation.

Cette journée de réflexion et d'étude a débuté par le témoignage d'Alain BOULAY, président de l'APEV, suivi d'une Table ronde sur « L'accueil, l'orientation et l'accompagnement de la victime » qui a réuni monsieur Abdel Akim MAHI de la Délégation Interministérielle à l'Aide aux Victimes, madame Anna CALMELS, gendarme à la BPDJ, et madame Isabelle SADOWSKI, juriste auprès de l'association France Victimes.

L'après-midi a été consacré à deux exposés sur « La place des victimes dans le procès pénal » et « La justice restaurative ».

Comment améliorer l'annonce des décès ?

Le 25 octobre 2019, Elisabeth Pelsez, Déléguée Interministérielle à l'Aide aux Victimes, a remis officiellement son rapport intitulé « Comment améliorer l'annonce des décès » à Nicole Belloubet, Garde des Sceaux, ministre de la justice.

Une soixantaine de personnes était réunie au ministère de la justice à cette occasion : représentants des ministères concernés, des maires de France, des associations d'aide aux victimes et de victimes dont l'APEV représentée par Annie Ghuysen et Aliette Fiala, des professionnels d'horizons très divers. La diversité des organismes présents montre bien l'importance de ce sujet.

Au cours de sa présentation, madame Pelsez a tenu à souligner l'apport de l'APEV à la constitution du rapport, ce qui a été repris ensuite par la Garde des Sceaux Nicole Belloubet. En effet en 2005, l'APEV avait fait une enquête auprès des familles afin de faire remonter aux autorités compétentes l'importance que revêtait l'annonce des décès et ses suites pour les familles de victimes. Les difficultés rencontrées y avaient déjà été soulignées, difficultés reprises en grande partie dans l'étude actuelle.

Dans ce rapport, la délégation interministérielle à l'aide aux victimes énumère 18 propositions visant à mieux former les personnels et à définir des « règles » à respecter en matière d'information des décès et des mesures à prendre après un drame.

Il préconise que l'intervenant professionnel (enquêteur, médecin...) dispose de référentiels pour le soutenir dans la démarche délicate de l'annonce, combinant le respect des proches, l'accompagnement de leur désarroi et l'efficacité de sa fonction.

Promesse a été faite de prendre en compte les 18 propositions et rendez-vous a été pris d'ici un an pour constater les progrès accomplis afin que ce rapport ne tombe pas dans l'oubli.

--- o O o ---

Colloque ANJAP



Le vendredi 29 mars 2019 au Palais de Justice de Paris, le président de l'APEV a été invité par l'Association Nationale des Juges de l'Application des Peines lors de son colloque annuel, sur le thème :

“ le JAP mis à l'épreuve. Nouvelles méthodes - nouvelle loi - quelles perspectives ? ”.

Fort de plus de 60 ans d'expérience, la fonction de juge de l'application des peines continue à se structurer au gré des réformes.

Au cours de cette journée, a été évoquée l'évolution du métier de JAP alors que de nouvelles méthodes d'accompagnement des personnes se développent et que le Parlement vient à nouveau de débattre du rôle du juge de l'application des peines.

--- o O o ---

Le président de l'APEV sur RTL

Le 4 juin 2019, le Président de l'APEV, Alain Boulay, a participé à l'émission « L'heure du crime » animée par Jacques Pradel sur RTL

L'émission est revenue sur la disparition de Yannis Moré en 1999, avec la participation de la maman de Yannis cofondatrice de l'APEV, et de Jacques Séguéla qui avait offert à l'époque une campagne dans le métro parisien pour diffuser la première photo vieillie par ordinateur de Yannis.

La fugue, Espace de mise en danger



Une fugue représente toujours une mise en danger du mineur. A ce titre, elle doit faire l'objet d'une attention particulière notamment en ce qui concerne la gestion du retour de l'enfant.

Le 16 octobre 2019 Droit d'Enfance et les équipes du 116 000 Enfants Disparus ont organisé un colloque à Paris, au Ministère des Solidarités et de la Santé.

Durant cette journée, des experts, des institutionnels et des acteurs de terrain ont échangé autour de la thématique de la fugue comme espace de mise en danger.

116 000
enfants disparus

--- o O o ---

L'APEV auprès des professionnels de la Justice

Régulièrement, l'APEV intervient lors de sessions de formation auprès des professionnels de la Justice afin de présenter les actions de l'association et expliquer l'attente des victimes :

- Le 16 janvier 2019, à la Faculté de médecine de l'Université de Lyon, auprès des étudiants préparant le diplôme interuniversitaire de victimologie dirigé par Liliane Daligand.
- Dans les centres de Formation de la Police Nationale pour intervenir lors des stages « disparitions inquiétantes de personnes », Alain Boulay à Lyon le 26 mars 2019, Patrick Myran à Rennes le 20 décembre 2019.

L'APEV, par l'intermédiaire de son président, participe régulièrement au Palais de Justice de Paris, aux séances de la Commission Pluridisciplinaire des Mesures de Sûreté qui doit émettre un avis sur les demandes de libération conditionnelle des détenus purgeant une peine supérieure à 15 ans, et sur les aménagements de peines des détenus pour acte de terrorisme.

--- o O o ---

Assemblée Générale de l'APEV

L'Assemblée Générale de l'APEV s'est tenue le 18 mai 2019 à Issy les Moulineaux en présence de nombreuses familles.

L'AG formelle a été suivie d'une rencontre avec madame Mathilde Valin, Juge de l'Application des Peines qui nous a fait l'honneur de sa présence.

Madame Valin a expliqué le rôle et les missions du Juge de l'Application des peines dans la procédure pénale. Les nombreuses questions des familles présentes ont montré leur intérêt pour ce juge très mal connu du public.

En France, l'APEV est membre du COFRADE, et travaille en étroite collaboration avec les associations d'aide aux victimes de la fédération **France-Victimes**, et avec le 116000 enfants disparus et plusieurs associations de défense de l'enfance maltraitée.



A l'étranger, l'APEV est en contact en Europe avec les associations spécialisées dans la recherche des enfants disparus membres de **Missing Children Europe**, et au Canada avec l'association **Enfant Retour Québec**.



**Missing
Children
Europe**

Vous pouvez être tenus informés des actions de l'APEV sur notre site internet, et grâce à notre **lettre d'information** adressée par mail (inscription sur le site www.a pev.org).